



Écoulement eaux pluviales sur balcon

Par **aurecor**, le **03/04/2014** à **09:31**

Bjr

mon balcon au 2eme etage recoit les eaux pluviales du toit de mon immeuble qui est depourvu de gouttieres ni de gargouilles. Il y a nuisance par excès d'eau. Qui est responsable ? Comment y remédier ? Merci de votre réponse.

Par **georges64**, le **05/04/2014** à **21:14**

[fluo]bonjour[/fluo]

Responsable : Le syndicat des copropriétaires.

Pour y remédier: vous êtes locataires écrire (LAR) au bailleur.

Vous êtes copropriétaires Ecrire au syndic pour qu'il mette à l'ordre du jour de l'assemblée générale les travaux nécessaires